André Tod

Entré = 1616

Prêtre de l'Oratoire

Né à Dieppe

Mort à Notre Dame de Grâces en Provence, le 6 janvier 1630

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir :

Adry : T. V. p 142, 183, 184 –
Batterel : T. I. p. 67-69 notice –
Bicaïs : T. I. p 100. –
Bonardi . p. 801 –
Bougerel : T. I. p. 45 –
Cloyseault : Vies, T. III p 368 –
Nouveau Lelong . N 63
Ingold : Supplément
Moréri : Diction. 1732

Le Père André Tod

M.M. 607, 1 catalogue, N. 945 =

André Tod, de Dieppe, prêtre, mort en 1630

M.M. 608, page 2, N° 22 =

Le Père André Tod, natif de Dieppe, receu en la Congrégation en 1616 et print la robbe en la maison de Paris au petit Bourbon, estant auparavant de la Congrégation de N.D. de grâces en Provence, où il est mort

Nécrologe =

Mort à N.D. de Grâces en Provence, y estant supérieur, le 6 janvier 1630.

Batterel t. I p. 67-69
notice X

X. — Le Père André Tod

Entré en 1616, mort en 1630

Dieu se servit de ce Père pour unir à notre Congrégation la maison de Notre-Dame de Grâces, en Provence, qui par une bulle de Clément VIII de l'an 1599, avait d'abord été érigée ad instar de l'Oratoire de la Valicelle de Rome (1). Il était de Dieppe et docteur en droit, et au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il se retira à Notre-Dame de Grâces où il fut fait sous-prieur, ou, comme on parle dans l'institut de saint Philippe de Néri, vice-préfet de cette communauté.

Ensuite, attiré à Paris pour quelques affaires, il fit connaissance avec M. de Bérulle, et charmé de tout ce qu'il avait vu d'édifiant dans sa maison, il écrivit à Notre-Dame de Grâces (2) *qu'ayant souvent visité la congrégation et la compagnie de l'Oratoire de Paris, assisté à leurs offices, vu et reconnu la suave odeur de dévotion qu'ils répandent partout par leur conversation et vie exemplaire, il prie ses confrères d'examiner s'il ne serait pas à propos pour eux de faire union avec elle.*

Sa proposition fut goûtée. De retour à Notre-Dame de Grâces, il fut chargé de pressentir M. de Bérulle, lequel, le 23 juin 1614, lui répondit *qu'il tenait à bénédiction que la première maison qui se liait avec la sienne, fut spécialement dédiée au culte de la Sainte Vierge;* et lui envoya l'année suivante son acte d'acceptation et de consentement à l'union en date du 14 janvier 1615. Nous en rapporterons les conditions en son lieu.

(1) *Anc. catalogue.*
(2) Archives de N.-D.-de-Grâces.

En 1616 (1) le P. Tod fit un second voyage à Paris et fut reçu dans la Congrégation par notre Très Honoré Père qui lui donna la robe au Petit-Bourbon, où nous étions encore logés.

En 1618 il l'envoya quelque temps supérieur à Dieppe (2), et sur le milieu de la même année le fit premier supérieur de la maison de Dijon (3), où il fut bientôt remplacé par le P. Eustache Gault. En 1623 il fut aussi le premier supérieur de la maison des Vertus (4), et en cette qualité prit possession de la nouvelle cure ; et sur la fin de 1626 élu supérieur de son ancienne maison de Notre-Dame de Grâces, par la communauté, selon les privilèges qu'elle en avait (5). Il y travailla à faire confirmer par la Cour de Rome l'union déjà formée avec nous, obtint pour cela une bulle du Pape Urbain VIII du 3 août 1628 et y mourut étant encore supérieur, le 6 janvier 1630 (6) après deux ans révolus de maladie et de souffrances aiguës par lesquelles Dieu avait voulu le purifier et le préparer, son mal ayant commencé à pareil jour qu'il était mort, il y avait deux ans.

Durant son premier séjour, il donna l'ouvrage suivant : *Les Annales de l'Église, de l'illustrissime et révérendissime Cœsar, cardinal Baronius de la Congrégation de l'Oratoire. 1er vol. contenant tout ce qui s'est fait et passé depuis la naissance de JÉSUS-CHRIST pendant les cent premières années, tant en l'état ecclésiastique que séculier. Ensemble l'origine des traditions et coutumes anciennes de l'Église avec la décision des principaux points concernant la foi, controversés en ce siècle. Trad. du latin par André Tod, prêtre de la même Congrégation. Paris. Chez Chevalier, 1614. Un vol. in fol.*

(1) *Anc. catalogue.*
(2) Voir *Dieppe.*
(3) Voir *Dijon.*
(4) Voir *N.-D.-des-Vertus.*
(5) Bérulle. *Lettre* du 13 décembre 1625.
(6) P. Cauvin, *Lettre* du 14 janvier 1630.

Il l'a dédié au cardinal de Joyeuse (1) par l'ordre duquel il l'avait composé. Il lui dit, dans son épitre, qu'il a eu l'honneur de le voir deux fois à Rome être l'arbitre et le modérateur de deux grands conclaves (2). Il est le premier qui ait entrepris de mettre *Baronius* en français. Il espère que les autres tomes suivront bientôt celui-ci, mais le soin de tant de diverses maisons, dont il fut chargé successivement, ne lui permit pas de le faire. Je n'ai trouvé dans aucune bibliothèque que ce volume. C'est celui de nos auteurs de ce temps-là, dont le style est le plus pur et le plus approchant du nôtre.

---

(1) *Avertissement* de l'ouvrage.

(2) Peut-être à l'élection de Léon XI et à celle de Paul V, 1605, car ce cardinal s'y trouva ; mais il fut aussi à celle de Clément VIII en 1592.

XI. — Quelques pères morts en assistant les pestiférés

Depuis 1628 le royaume fut affligé pendant près de dix ans (1) d'une peste aussi violente et presque aussi meurtrière dans sa naissance que la dernière qui a ravagé la Provence. Dans les diverses provinces qu'elle attaqua, nos Pères firent leur devoir, comme j'aurai soin de le remarquer pour la maison d'Aix et en divers autres endroits. Je mets seulement ici sept de nos Pères, qui ne trouveraient pas si naturellement place ailleurs.

Le P. Jean Morel (2), natif de Savoye, mort à Marseille y étant supérieur de la maison, dans l'exercice actuel de la charité envers les pestiférés, au mois de juin 1630.

Le P. Thomas Chaillan (3), provençal, mort pareillement de la peste dans la même ville et le même mois, en assistant aussi les malades, en juin 1630.

Le P. Pierre Beureville (4), natif de Troyes (5), lequel mourut à Chalon-sur-Saône le 7 juillet 1631, et quoique mort de la peste qu'il avait contractée en confessant une femme qui en était attaquée, fut enterré, contre l'usage ordinaire dans les temps de contagion, dans une église hors la ville, parce que les habitants, par l'affection qu'ils lui portaient, le désirèrent ainsi pour être plus assurés du lieu où ils avaient enfermé un dépôt si cher et si précieux.

Le P. Robert des Plasses (6), de Vertaizon, en Auvergne,

(1) *Mercure de France*, an 1628, p. 34.
(2) *Ancien Nécrologe.*
(3) *Ibid.*
(4) *Ibid.*
(5) Il était grand oncle du confrère Henri de Beureville, mort à Troyes en 1716.
(6) *Ancien Nécrologe.*

M. 220. Cotte C. p. 58   + 6   Batterel

Le S. André Tod était de Dieppe & Docteur en Droit.
Au retour d'un voyage qu'il fit a Rome, il se retira à
N.D. de Graces ou il fut fait vice-Supér comme on parle
dans l'institut de S. Philippe de Néri

Ayant été appelé a Paris par qq. affaires il y fit con-
naissance de M. de Berulle & charmé de tout ce qu'il avait vu
d'édifiant dans la maison il écrivit a N.D. de Grace "qui
ayant souvent visité la Congreg. & compagnie de l'Orat.
de Paris, assisté à leurs offices, vu & reconnu la suave
odeur de dévotion qu'ils repandent partout par leur
conversation & vie exemplaire, il prie les confrères d'
examiner s'il ne serait pas a propos pour eux de faire
union avec elle — sa proposition fut goutée. De
retour a N.D. de Grace il fut chargé de presenter M. de
Berulle qui lui répondit le 23 juin 1614. qu'il tenait
a benediction que la 1e maison qui se lioit avec la
[illegible] fut spécialement dediée au culte de la S.te Vierg.
& lui envoya l'année suiv. son acte d'acceptation
& de consent. 14 janv. 1615.

En 1616. le S. Tod fit un 2. voy. a Paris & fut
reçu par le S. de Berulle qui lui donna la robe au
Petit Bourbon ou il était encore

En 1618 1.er ~~Sup~~ a ~~Dijon~~ Dieppe milieu de la meme
~~[illegible]~~ 1. Sup. a Dijon. on remplace par Eust.
Gault. 1623. 1. Sup. de la maison des Vertus
1626. Sup. de N.D. de Graces
En 1614. lors de son 1. voy. a Paris il avait publié le 1. Vol. de la traduct. des annales de Baronius

R. P. BOUGEREL
Biblio-Orat. (T 1, p 45)
Ms. de Montpellier
N° 3

3

André Coa

André Coa naquit à Dieppe, il se fit passer docteur en droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans l'oratoire de Saint Philippes à Notre dame de Grâces en Provence. Il fut fait vice-préfet de cette maison ; et étant venu à Paris en 1614, il connut le Card. de Berulle et sa congrégation naissante, dont il conçut une telle estime qu'étant retourné en Provence, il engagea les pères de N. dame des Grâces de s'unir à la congrégation de l'oratoire de France. Cette union fut acceptée par le Card. de Berulle et terminée le 14 de janvier l'an 1615. Le p. Coa revint à Paris en 1616 et fut fait supérieur de Dieppe en 1618 et quelque mois après premier supérieur de la maison de Dijon. Il ne demeura dans cette ville que jusqu'en 1623 pour être 1er sup. et curé de Notre dame des Vertus, au village d'Aubervilliers près de Paris. Il quitta encore cette maison en 1626 pour retourner à Notre dame des Grâces dont la communauté l'avait élu supérieur. Il obtint en 1628 cette église privilégiée

…gation
… Bourbon
…ss.
…blier la
la maison de
VIII de l'an 1599,
de Rome !)
qu'il fit à
, comme on
communauté.
…issance avec
sa maison,
…ngrégation et la
…nnu la suave
et vie
propos pour

Voir :

Adry : E.
Batterel : E.
Bicäis : E.
Bonardi , p
Bougerel :
Cloyseault
Nouveau Lel
Ingold : Su
Moréri : Di

une bulle du pape urbain VIII le 3 aout pour confirmer l'union avec l'oratoire de cette maison a la congreg. de l'oratoire de france Ce fut la qu'il termina ses jours le 16 janv. 1630

Ouvrages

I traductions des annalles de l'eglise du Card ~~fran~~ de Baronius, il n'en publia que les 2 vol. a paris l'an 1624–25 Chevalier Le Cardinal de Joyeuse lui avait fait ~~entre~~prendre cette traduction et avait ~~fait~~ esperer de la ~~connaissance~~ continuer mais ses differents ouvrages ses emplois et les fatigues qui en sont inseparables ne lui en laisserent pas le loisir. Le 1er vol est d'un style assez pur pour son temps

Archives N^les^
M. M. 608 — Le P. André Tod, natif de Dieppe, reçu en la Congrégation l'an 1616 et print la robbe en la maison de Paris au Petit Bourbon étant auparavant de la Congrégation de Notre Dame de Grâces.

En marge : lequel est mort à N. D. de Grâces.

Etant de l'Oratoire de Provence, vint à Paris en 1614 pour publier la traduction du 1 vol. de Baronius.

Batterel — T. I p. 67, 68 et 69.

Le P. André Tod

Entré en 1616, mort en 1630

Dieu se servit de ce Père pour unir à notre Congrégation la maison de N. Dame de Grâces en Provence, qui par une bulle de Clément VIII de l'an 1599, avait d'abord été érigée ad instar de l'Oratoire de la Valicelle de Rome.(1)

Il était de Dieppe et docteur en droit, et au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il se retira à N. D. de Grâces où il fut fait sous-prieur ou, comme on parle dans l'institut de St Philippe de Néri, vice-préfet de cette communauté.

Ensuite, attiré à Paris pour quelques affaires, il fit connaissance avec M. de Bérulle, et charmé de tout ce qu'il avait vu d'édifiant dans sa maison, il écrivit à N. Dame de Grâces (2) « qu'ayant souvent visité la congrégation et la compagnie de l'Oratoire de Paris, assisté à leurs offices, vu et reconnu la suave odeur de dévotion qu'ils répandent partout par leur conversation et vie exemplaire, il prie ses Confrères d'examiner s'il ne serait pas à propos pour eux de faire union avec elle. »

(1) Ancien catalogue

(2) Archives de N. D. de Grâces

Sa proposition fut goûtée. De retour à N. D. de Grâces, il fut chargé de pressentir M. de Bérulle, lequel, le 23 juin 1614, lui répondit « qu'il tenait à bénédiction que la première maison qui se liait avec la sienne, fût spécialement dédiée au culte de la Ste Vierge » ; et l'envoya l'année suivante son acte d'acceptation et de consentement à l'union en date du 14 janvier 1615. Nous en rapporterons les conditions en son lieu.

En 1616,[1] le P. Tod fit un second voyage à Paris et fut reçu dans la Congrégation par Notre Très Honoré Père qui lui donna la robe au Petit Bourbon où nous étions encore logés.

En 1618, il l'envoya quelque temps supérieur à Dieppe,[2] et sur le milieu de la même année, le fit premier supérieur de la maison de Dijon,[3]

En 1623 il fut aussi le premier supérieur de la maison des Vertus[4] et en cette qualité prit possession de la nouvelle cure ; et sur la fin de 1626 élu supérieur de son ancienne maison de N. D. de Grâces par la communauté, selon les privilèges qu'elle en avait. Il y travailla à faire confirmer par la cour de Rome l'union déjà formée avec nous, obtint pour cela une Bulle du Pape Urbain VIII du 3 août 1628 et y mourut étant encore supérieur le 6 janvier 1630[6] après deux ans révolus de maladie et de souffrances aiguës par lesquelles Dieu avait voulu le purifier et le préparer, son mal ayant commencé à pareil jour qu'il était mort, il y avait deux ans.

Durant son premier séjour, il donna l'ouvrage suivant :

« Les Annales de l'Eglise de l'illustrissime et révérendissime Caesar, cardinal Baronius de la Congrégation de l'Oratoire. 1er volume contenant tout ce qui s'est fait et passé depuis la naissance de J. C pendant les cent premières années, tant

(1) Ancien catalogue

(2) voir Dieppe.

(3) voir Dijon. Où il fut remplacé par le P. Eustache Gault

(4) Voir N. D. des Vertus.

(5) Bérulle, lettre du 13 X. 1625

(6) P. Cauvin, lettre du 14 janvier 1630

en l'état ecclésiastique que séculier. Ensemble l'origine des traditions et coutumes anciennes de l'Eglise avec la décision des principaux points concernant la foi, controversés en ce siècle. Trad. du latin par André Cod, prêtre de la même congrégation. Paris, chez Chevalier 1616 un vol. in f°

Il l'a dédié au cardinal de Joyeuse (1) par l'ordre duquel il l'avait composé. Il lui dit, dans son épître, qu'il a eu l'honneur de le voir deux fois à Rome être l'arbitre et le modérateur de deux grands conclaves (2). Il est le premier qui ait entrepris de mettre Baronius en français. Il espère que les autres tomes suivront bientôt celui-ci, mais le soin de tant de diverses maisons, dont il fut chargé successivement, ne lui permit pas de le faire. Je n'ai trouvé dans aucune bibliothèque que ce volume. C'est celui de nos auteurs de ce temps-là dont le style est le plus pur et le plus approchant du nôtre.

(1) Avertissement de l'ouvrage.

(2) Peut être à l'élection de Léon XI et à celle de Paul V 1605, car ce cardinal s'y trouva. Mais il fut aussi présent à celle de Clément VIII en 1592.

P. Ingold — Supplément à l'essai de bibliographie oratorienne. Paris Téqui 1882.
(Il donne simplement le titre du livre tel qu'on le trouve dans Batterel ci-dessus.)

Nécrologe Partie manuscrite, année 1630

Le P. André Cod, natif de Dieppe, mort à N. D. de Grâces en Provence, y étant supérieur, le 6 janvier 1630

Voir : Nouveau Lelong, 63.

Moréri = Dictionnaire. Supplément pour 1732 =

André Toda ou Tod était de Dieppe et docteur en droit. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, il entra dans la Congrégation de l'Oratoire de S. Philippe de Néri dans la maison de N.D. de Grâces en Provence. Il fut fait vice-préfet de cette maison. Il travailla alors par le commandement du cardinal de Joyeuse à la traduction des Annales de l'Eglise du cardinal Baronius et en publia un volume à Paris en 1614 chez Chevalier.

Cette traduction est d'un style fort pur pour son temps. Le P. Tod présida lui-même à l'impression et pendant le séjour que cette affaire l'obligea de faire à Paris, il connut le cardinal de Bérulle et sa congrégation naissante. Dont il conçut une telle estime qu'étant retourné en Provence, il engagea les Pères de la maison de N.D. de Grâces à se réunir à la Congrégation de France. Cette union fut acceptée par M. de Bérulle et terminée le 14 janvier 1615.

Tod revint à Paris en 1616 et en 1618 il fut fait supérieur du collège de Dieppe et, qq mois après, premier supérieur de la maison de Dijon.

Il ne demeura dans cette ville que jusqu'en 1623 qu'il la quitta pour être premier supérieur et curé de N.D. des Vertus au village d'Aubervilliers près de Paris.

Il quitta encore cette maison en 1626 pour retourner à N.D. de Grâces en Provence, dont la communauté l'avait élu supérieur.

Il obtint en 1628 une bulle du Pape Urbain VIII pour confirmer l'union de cette maison à l'Oratoire de France.

Ce fut là qu'il termina ses jours le 6 janvier 1630

Il avait espéré de continuer la traduction des Annales de Baronius; mais ses différents voyages, ses emplois et les fatigues qui en sont inséparables ne lui en laissèrent pas le loisir.

Chandon et Delandine = Dict. historique, Paris, Ménard, 1823, T. XXVI p. 56 =

André Tod, né à Dieppe, docteur en droit, prêtre de l'Oratoire, mort en 1630, est connu par la traduction des Annales de Baronius, dont le 1 volume parut à Paris en 1614 in f°. Son style est très pur pour le temps où il vivait. Il avait espéré d'en donner la continuation; mais ses voyages, ses emplois, les occupations qui en étaient inséparables, ne lui en laissèrent pas le loisir.

Bonardi = Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p. 801

Le P. André Tod, de Dieppe, mort en 1630.

I Il a traduit le 1 volume des Annales ecclésiastiques, de Baronius, Paris, 1614

II ...... tiré du poème latin avec des notes du P. Martin, cordelier de Caen, sur les auteurs de Normandie.

(Que veut dire cette dernière ligne ?)

P. Bicaïs

André Tod

André Tod, prêtre et Docteur en Droit canonique et civil, natif de Dieppe, ayant passé quelques années à Rome au commencement du dernier siècle, eut occasion de faire connaissance avec les prêtres de l'Oratoire de la fondation de S^t Philippe de Néri; et les liaisons qu'il forma avec eux, lui inspirèrent le dessein d'embrasser leur institut; mais il attendit pour cela d'être de retour en France. C'est à N.D. de Grâces, lieu fameux de dévotion, situé dans le diocèse de Fréjus qu'il fut revêtu de l'habit de ces pieux ecclésiastiques, dont il prit si bien les moeurs et l'esprit que, dans peu d'années il mérita d'être nommé vice-préfet ou supérieur en second de leur Communauté.

Les occupations de cet emploi et les exercices ordinaires de la maison lui laissant assez de loisirs pour s'occuper de quelque travail utile, il l'employa à la traduction des Annales ecclésiastiques du Cardinal Baronius, ci-devant supérieur général de l'Oratoire d'Italie, à laquelle traduction il avait été engagé par le Cardinal de Joyeuse, archevêque de Rouen, son évêque diocésain, qu'il avait vu fréquemment à Rome, lors de l'exaltation des Papes Léon XI et Paul V. Dès qu'il eut achevé de traduire le premier volume, il se rendit à Paris, afin de veiller en personne à l'impression de son ouvrage: c'était en 1614, c'est-à-dire deux ans après que M. de Bérulle eut jeté les premiers fondements de l'Oratoire de France. Comme le P. Tod appartenait à une Congrégation sur le modèle de laquelle celle-ci s'était formée, il ne manqua pas de visiter le chef et les membres qui la composaient. Il s'instruisit en détail des principaux objets qu'ils s'étaient proposés en se réunissant ainsi; il étudia avec attention leur esprit, il assista aussi souvent qu'il le put à leurs exercices et il fut si édifié de l'étendue de leur plan, de leur façon de vivre et du bien qu'ils faisaient qu'il écrivit aussitôt au supérieur de N.D. de Grâces pour lui proposer de s'unir à eux.

De retour en Provence, il fit encore mieux connaître ce qu'il pensait de la nouvelle Congrégation et sur son exposé il fut chargé par ses confrères de faire des

propositions d'union de leur maison à celle de M. de Bérulle.

Ce fondateur consentit avec joie à cette union qui fut faite par acte du 14 janvier 1615, ratifié le 30 mars par la maison de Paris, homologué à l'officialité de Fréjus et confirmé ensuite par une Bulle d'Urbain VIII, donnée à Rome le 3 août 1628, laquelle a été enregistrée au Parlement d'Aix. Par le traité d'union on accorda à N.D. de Grâces d'être la première en rang, après celle de Paris, attendu qu'elle s'était donnée avant les autres maisons de Provence, et on lui conserva le privilège d'élire elle-même son supérieur et ses autres officiers, tant qu'elle aurait, d'entre les sujets avec lesquels l'union s'était faite, un nombre compétent pour faire la dite élection, qui ensuite devait être confirmée par les supérieurs majeurs de l'Oratoire. La communauté a joui de ce privilège jusqu'en l'année 1687 qu'elle s'en départit par acte du 29 mars 1687, ratifié par l'assemblée générale qui fut tenue la même année.

Le P. Bod revint à Paris en 1616, et en 1618 il fut fait supérieur du collège de Dieppe. Quelque temps après on le mit à la tête de l'établissement que M. Zamet, évêque de Langres, venait de procurer à Dijon, mais il le quitta bientôt pour être supérieur de la maison de N.D. des Vertus, que François de Montholon, conseiller d'État, fonda près de son château d'Aubervilliers en faveur de la Congrégation. Il fut chargé en même temps de régir la cure de cette paroisse dont M. Gallemant, l'un des trois supérieurs des Carmélites, s'était démis en 1616 pour la faire passer à l'Oratoire. Enfin cet homme respectable, après s'être donné des soins dans les différents emplois qui lui avaient été confiés, retourna en 1626 en sa maison de N.D. de Grâces qui l'avait élu supérieur. C'est là qu'il termina ses jours, le 6 janvier 1630, à la suite d'une longue maladie dans le cours de laquelle il avait fait paraître beaucoup de résignation et de patience.

L'ouvrage que ce Père avait publié depuis 16 ans, porte pour titre :

Les Annales de l'Eglise de l'illustrissime et Révérendissime César, cardinal Baronius, de la Congrégation de l'Oratoire, premier volume, contenant tout ce qui s'est passé et fait depuis la naissance de J.C. pendant les cent premières années, tant en l'état ecclésiastique que séculier,

ensemble l'origine des traditions et coutumes anciennes de l'Eglise, avec les décisions des principaux points concernant la foi controversés en ce siècle, traduit du latin par André Tod, prêtre de la même congrégation. Paris, chez Chevalier, 1614, in f°

Ce traducteur, dit le P. Batterel, est celui de nos auteurs de ce temps là dont le style est plus pur et plus approchant du nôtre. Il dédia son ouvrage au cardinal de Joyeuse, à la sollicitation duquel il l'avait entrepris. Il s'était proposé en donnant ce premier volume, de continuer la traduction des suivants ; mais les différents voyages, les commissions dont il fut chargé, les emplois qu'il remplit et les occupations qui en étaient inséparables ne lui laissant pas le loisir, il fut obligé de renoncer à son dessein.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire, T. V, p. 183 (Fonds fr. 25.685) –

Je le trouve appelé, mal à propos sans doute, André de Lot, mort, dit-on, le 1 janvier 1630 à N.D. de Grâces en Forez dont il était alors supérieur. Il y a là nombreuses erreurs.

Le Père André Tod, de Dieppe, demeurait en la maison de N.D. de Grâces en Provence, où il traduisit en français les Annales de C. Baronius qui envoyait tous ses ouvrages à cette maison unie à l'Oratoire de Rome avant l'établissement de l'Oratoire de France. Il mourut supérieur de cette maison le 6 janvier 1630.

Dans le 2 volume des Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire de Dieppe, Paris, 1785, p. 12 on lit : „André Tod, de la même ville, prêtre de l'Oratoire, ensuite curé de la paroisse St Jacques est le premier qui ait donné une traduction du cardinal Baronius.

Dagens : Correspondance du Card. de Bérulle Paris, 1937-1939, 3 vol. in 8 =

T. II, lettre 194, page 1, au P. Martin, sup. à Dieppe, 3 janvier 1619 (~~[illegible]~~)
Il eût été bon de ne pas refuser de recevoir le confrère Fardel, ni de le renvoyer, puisqu'on vous l'avait envoyé et faire le scandale qui est arrivé en la présence du Père Tod, dont je suis fort marri
(Le Père Tod n'ayant été nommé supérieur à Dieppe qu'au cours de l'année 1618 et étant parti pour Dijon en 1619 au plus tard, cette lettre est certainement de 1619.)

lettre 215, p. 34, à Gibieuf, 7 juin 1619 =
je trouve bon que vous nommiez le P. Bence à la cure de N.D. des Vertus
(ce fut le P. André Tod qui prit possession de la cure de N.D. des Vertus en 1623, après solution des difficultés survenues. et fut le premier supérieur de la maison

Lettre 286, p. 139, à Bertin, 7 septembre 1620 =

Etant arrivé à Marseille, le P. de Soulfour peut se retirer à N.-D. des Grâces avec le P. André Tod qui y est et qui le recevra charitablement.

Lettre 503, p. 508, à Gibieuf, 6 oct. 1624 =

Si le P. Jean Bte Le Loué de Dieppe presse d'être retiré, on peut y envoyer le P. Tod qui le désire et y est estimé.

No. 4930. 1861

James Calver

Born on 29th May

p $\frac{30}{31}$